

# VOTONS

# AGISSONS

## ENSEMBLE CONTRE LA PRÉCARITÉ

- Recruter
- Réduire  
le temps de travail
- Pour un véritable  
droit à la formation professionnelle
- Investir  
pour un Service Public d'Éducation de qualité

## ATTENTION VOUS DEVEZ VOTER 3 FOIS

### CCP

### CTA et CTM

votez



votez



## 13-20 octobre

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

# Pour le SNES, le SNUipp, le SNUEP, le SNEP, la FSU,

la représentation des personnels AED et AVS dans les instances n'est pas sans enjeux. La Commission Consultative Paritaire (CCP), les Comités Techniques Académique (CTA) et Ministériel (CTM) constituent des espaces incontournables pour la défense individuelle et collective de nos métiers et la conquête de droits nouveaux. Voilà pourquoi le SNES, le SNUipp, le SNEP, le SNUEP, syndicats de la FSU présentent avec vous des listes pour mener le combat syndical.

## (Construire

### AVEC LE COLLECTIF ASSISTANTS D'ÉDUCATION DE LA FSU, UN COMBAT À MENER ENSEMBLE !

Ce n'est pas simplement au moment des élections que nous apparaissions... Depuis la création des AED/AVS un collectif d'assistants d'éducation existe dans l'académie. Il organise régulièrement des réunions dans les trois départements, des stages, édite régulièrement des bulletins ou des lettres d'infos, intervient auprès du rectorat pour défendre nos droits et participe activement aux manifestations. Il est un cadre de débats, d'échanges, pour refuser l'individualisation des situations que nous impose l'administration et, au contraire, revendiquer et nous défendre, ensemble. Nationalement, ce combat commun a permis à la FSU de gagner le droit à des congés d'examen et de concours (sans avoir à les récupérer) pour les AED/AVS. Ensemble, continuons ce combat !

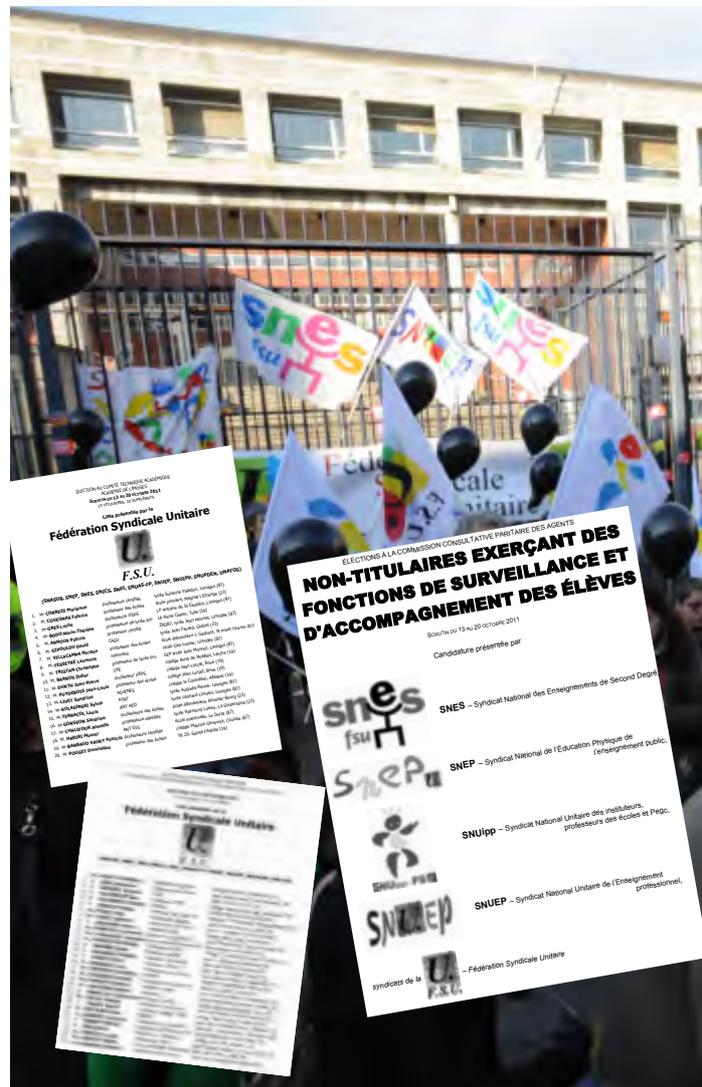
→ Pour chacun d'entre nous, 3 votes sont à émettre  
PAR VOIE ELECTRONIQUE : CCP, CTA et CTM

## (Agir

### → VOTE CCP

#### C'EST QUOI UNE CCP ? : Commission Consultative Paritaire Une instance de défense pour les personnels non titulaires

Installée en mars 2008, à l'issue des élections de décembre, la CCP des non titulaires exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves résulte d'une revendication portée de longue date par le SNES et la FSU pour lutter contre les pratiques de détournement des droits de ces agents, souvent lésés. La ténacité du collectif AED du SNES de l'académie de Limoges avait permis d'installer une telle commission dès 2005 pour cette catégorie. Néanmoins ses attributions sont trop restrictives pour y permettre une défense efficace des AED et AVS. Composée pour moitié de représentants désignés par l'administration, et pour moitié de représentants des personnels élus, elle n'est en effet obligatoirement consultée que sur les décisions de licenciement, sur les sanctions disciplinaires et sur toute question d'ordre individuel relative à la situation des agents non titulaires. Le ministère a ainsi choisi d'en faire un outil de sanction. À l'opposé de cette vision, la FSU revendique qu'elle soit un véritable lieu de dialogue social sur les conditions de travail, d'emploi, de rémunération et de formation des agents non titulaires. Le SNES et les syndicats de la FSU oeuvrent dans ce sens pour lutter contre les décisions arbitraires, le harcèlement, la surcharge des missions et le chantage au non-renouvellement opérés par les chefs d'établissement. Ainsi le SNES et les syndicats de la FSU revendiquent que la CCP soit consultée sur les recrutements et les affectations des AED.



## POUR QUE ÇA BOUGE

La situation des AED, AVS, déjà difficile, se détériore davantage encore à cette rentrée. Le nombre de contrats dans les établissements diminue, accentuant la précarité avec cette incertitude croissante du lendemain allant jusqu'à hypothéquer l'avenir des études entamées, des formations professionnelles suivies.

Le rôle et la place des AED et des AVS dans les établissements méritent mieux que d'en faire un « petit boulot » sur un siège éjectable qui chaque année menace de se déclencher avec le non-renouvellement du contrat.

Chacun d'entre vous a besoin d'une lisibilité plus longue, de perspectives plus claires et d'une reconnaissance de l'activité exercée dans les établissements pendant plusieurs années.

**Allonger la durée des contrats, reporter de 6 à 8 ans la durée possible d'exercice de vos fonctions, permettre une meilleure articulation avec la poursuite des études et les formations professionnelles suivies sont indispensables.**

Enfin, au moment où le gouvernement dépose, à cette rentrée, une loi prévoyant des **possibilités de titularisation pour les non-titulaires, il serait inacceptable que les AED, les AVS soient exclus des dispositifs envisagés.** Sur toutes ces questions, le SNES, le SNEP, le SNUEP, le SNUIPP, syndicats de la FSU, resteront déterminés et offensifs.

# (Débattre

### ➔ VOTES CT

#### C'EST QUOI UN CT ?

Comité Technique  
Ministériel et Académique

**Des instances de défense des conditions d'emploi et de travail des personnels.**

Sont présentés dans ces instances les choix du Ministre ou du Recteur en ce qui concerne l'utilisation et la répartition des moyens dont dispose le Ministère ou l'Académie. Peuvent aussi y être discutées une série de questions relatives aux évolutions statutaires. Pour la première fois les représentants des personnels en CT sont élus au suffrage direct. Voilà pourquoi les AED, les AVS, comme l'ensemble des personnels sont amenés à émettre, au delà du vote pour la commission paritaire de leur catégorie, deux votes : vote pour le CTM et vote pour le CTA. **L'enjeu est donc majeur.** Il s'agit de renforcer la FSU, de lui confirmer sa place de première fédération de la Fonction Publique. La FSU incarne le syndicalisme majoritaire de nos professions capable de porter dans les instances, comme dans les luttes, les revendications des personnels, d'élaborer des propositions alternatives en faveur d'un service public d'éducation laïque, modernisé, porteur d'espoir pour la jeunesse. La FSU incarne un syndicalisme qui dérange le pouvoir en place. La profession a l'occasion lors de ces élections d'adresser un message clair au gouvernement actuel, mais aussi à tous ceux qui aspirent à lui succéder.

VOTEZ



### RENTRÉE 2011 : LOURD TRIBUT DES AED PAYÉ AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Dans l'académie, comme au plan national, le dogme gouvernemental sur les suppressions d'emplois dans les services publics a fait des ravages à cette rentrée.

500 élèves de plus sont scolarisés en collège ou en lycée. Plus d'une centaine de postes d'enseignement y ont été toutefois supprimés. Et pour la première fois, le ministre et le recteur ont décidé d'entamer le « stock » d'emplois d'AED. L'offensive a été lourde : projet de retrait de 62 postes, soit près de 8% du potentiel d'emplois.

Avec le SNES et les syndicats de la FSU, les AED ont pris toute leur place dans la succession d'actions, de grèves et de manifestations, menées pendant des semaines depuis février, contraignant le recteur à un léger recul (11 postes AED ont été ainsi « sauvés » dans les établissements).



**Il va de soi que les conditions de travail des AED, à l'instar de tous les personnels, se sont fortement dégradées à cette rentrée et que les tensions s'aggravent dans les vies scolaires. Que quelques chefs d'établissements (conseillés par le recteur ?) aient pu penser diminuer ces tensions en contestant le droit à formation des AED (= les 200 heures) est proprement scandaleux.** Le secrétariat académique du SNES-FSU et ses sections d'établissement ont dû intervenir pour y mettre bon ordre.

# (Négocier

# Agissez !

## VOTEZ



### NON-TITULAIRES EXERÇANT DES FONCTIONS DE SURVEILLANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT

En votant pour les listes présentées par le SNES, le SNEP, le SNUEP et le SNUipp à la CCP et pour la FSU aux Comités Techniques (Ministériel et Académique), vous ferez le choix de syndicats :

- ➔ rassemblés au sein de la FSU, première fédération dans la Fonction publique de l'État ;
- ➔ ancrés fortement dans les différentes fonctions AED, AVS, AP, EVS, CUI ;
- ➔ attachés aux valeurs du service public, d'égalité, de justice, de laïcité ;
- ➔ participant aux diverses négociations tout en impulsant les actions nécessaires pour défendre les droits des personnels.

**Choisir la FSU avec le SNUipp dans les écoles et le SNES dans les collèges et les lycées, c'est :**

### FAVORISER UN ENGAGEMENT SYNDICAL QUI PORTE SES FRUITS

#### ➔ Création des CCP personnels de surveillance

Depuis 2008, les assistants d'éducation (AED, AP, AVS) disposent de leur propre instance de représentation : la Commission Consultative Paritaire (CCP) des personnels de surveillance.

#### ➔ Congés pour examens et concours

Depuis 2008, les assistants d'éducation (AED, AP, AVS) ont droit à des autorisations d'absence pour examens et concours augmentées de deux jours de préparation, sans récupération.

### REVENDIQUER L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL, D'ÉTUDES ET D'EMPLOI

#### ➔ Stop à la précarité des AED et aux manques de moyens d'encadrement :

- Généraliser la possibilité de signer des contrats de trois ans.
- Déroger à la durée de six ans en permettant deux ans supplémentaires pour poursuivre des études ou une formation professionnelle.
- Créer 10 000 postes d'assistants d'éducation supplémentaires.
- Augmenter les salaires.

#### ➔ Pour la création d'un statut spécifique d'AED réservé aux étudiants et à ceux qui suivent une formation professionnelle :

- Recrutement rectoral et gestion par les CCP.
- Recrutement sur critères sociaux et proche des universités.
- Temps de travail hebdomadaire maximal de 26 heures pour un salaire à taux plein.

#### ➔ Pour un réel droit à la formation professionnelle pour les non étudiants :

- Application concrète du droit aux congés de formation professionnelle.
- Réel accès à la validation d'acquis d'expérience (VAE).

#### ➔ Pour la pérennisation des fonctions d'AVS et des AED-TICE :

- Avec une véritable formation et une reconnaissance de ce nouveau métier.
- Avec une transparence dans les attributions et la gestion de ces personnels.

